

EDITORIAL

RSE, qui est concerné ?

Depuis la loi NRE en 2001 (Nouvelles Régulations Économiques), les sociétés françaises cotées sont dans l'obligation d'intégrer des données sociales et environnementales dans leur rapport de gestion annuel.

Le Grenelle 2 tente de mettre en œuvre une nouvelle gouvernance écologique plus stricte. Cela se traduit pour les entreprises françaises par l'obligation de présenter un bilan social et environnemental dans leur rapport annuel dès cette année pour les entreprises de plus de 5000 employés, et dès 2013 pour celles de plus de 500 salariés, comme l'indique l'article 225 de la loi Grenelle 2.

En gestation depuis son vote il y a plus d'un an, cet article 225 n'a pas encore été publié, comme la plupart des 199 décrets d'applications du Grenelle 2... On apprenait en octobre 2011 qu'un amendement repoussait cette obligation de Reporting environnemental et social à 2013.

Pour la plupart des entreprises de notre secteur, il n'y a donc pas d'obligation réglementaire à publier un RSE.

Pour autant, les entreprises intéressées par le développement durable et/ou la RSE pourront découvrir de nouvelles formations du pôle ameublement sur ces thématiques cette année

Je profite de cette brève pour vous souhaiter à tous une excellente année 2012.

Valérie GOURVES – Directeur du Pôle Ameublement

Le point de la normalisation :

Le **WG9** s'est réuni les 30/11 et 01/12 pour

- dépouiller l'enquête concernant la norme prEN1957 *Meubles à usage domestique - Lits et matelas - Méthodes d'essai pour la détermination des caractéristiques fonctionnelles*
- pour discuter des orientations à prendre concernant les **tests feu utilisant des cigarettes**, puisque la cigarette RIP (Reduced Ignition Propensity) est dès à présent sur le marché européen.

La **consultation** pour l'envoi du **texte concernant les meubles à monter soi même (XP D 60-020)** en **enquête publique a été lancée.**

La **première réunion de la commission de normalisation sur le Mobilier urbain** d'ambiance et de propreté a eu lieu **le 6 décembre 2011**. M. Bozelec architecte de la ville de Paris en assure la présidence.

A noter, **deux projets de normes panneaux traités par le CEN TC 112**, suivis par François RAVASSE au sein du BNBA, concernant l'ameublement : **les panneaux de particules allégés** qui va partir en enquête publique (doc N 1765) et **les panneaux sandwichs**, texte publié en CEN/TS avec une future approbation par correspondance, le dernier doc disponible est le N 798.

Brèves FCBA

1. REACH : quelques news

- 20 nouvelles substances candidates soumises à autorisation depuis le 19/12/2011.

Ces substances ne font pas l'objet d'une interdiction d'utilisation mais d'une obligation d'informations dans la chaîne d'approvisionnement selon articles 31, 32 et 33 de REACH

- l'ECHA a soumis à la Commission Européenne sa 3^{ème} recommandation de substances prioritaires dont le trichloréthylène, le trioxyde de chrome, à suivre.

2. Formaldéhyde

L'Anses en charge pour la France de la réglementation européenne relative à l'étiquetage des substances chimiques a soumis, en septembre 2010, une proposition de révision du classement du formaldéhyde, actuellement CMR3 en vue d'un classement plus sévère (avis ANSES du 7/11/11-<http://www.anses.fr/Documents/REACH2010sa0318.pdf>). Les études mondiales font polémiques, l'Allemagne, l'Angleterre et les Pays Bas s'opposent à ce reclassement. Si non reclassement, de nouvelles études toxicologiques pourront être menées dans le cadre du projet européen REACH (délais de 3 ans).

Contact : Marie-Lise Roux – marie-lise.roux@fcba.fr

3. Qualité de l'Air Intérieur

a) Pour fêter ces 10 ans, l'observatoire de Qualité de l'Air Intérieur (OQAI) a publié un ouvrage sur les travaux réalisés afin de faire évoluer les réglementations sur la santé, la construction et l'information sur les biens de consommation. Pour plus d'info :

http://www.oqai.fr/userdata/documents/378_4_CP_livre_13092011_modif_SK.pdf

b) Démarrage de 2 études européennes sur l'air intérieur dans les bureaux & écoles

OFFICAIR : connaissances dans les immeubles de bureau en Europe : pour plus d'info : http://www.oqai.fr/userdata/documents/386_OFFICAIR_En_bref.pdf

SINPHONIE (*Schools Indoor Pollution and Health: Observatory Network in Europe*) vise à mieux connaître la qualité de l'air intérieur et les effets sur la santé et l'apprentissage scolaire dans les écoles européennes.

Pour plus d'info : <http://www.oqai.fr/ObsAirInt.aspx?idarchitecture=272&Country>

c) Publication d'un décret le 4/12/2011 concernant les valeurs guides formaldéhyde et benzène dans les établissements recevant du Public (ERP). Voir lien

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024909119&dateTexte=&categorieLien=id>

d) Etiquetage des émissions des polluants volatils des meubles mis sur le marché

Le projet Contribution à la qualité de l'air intérieur des crèches et écoles MOBIAIR-C s'est terminé fin 2011, le rapport est cours de validation. FCBA, avec le soutien financier du MEDDTL et du CODIFAB, lance début janvier 2012, une étude sur la contribution du MOBILIER à l'Air Intérieur pour le mobilier Domestique Enfant pour vérifier la robustesse des hypothèses obtenues pour le mobilier de crèche et d'écoles maternelles et poursuivre la base de données. A ce jour, il n'existe aucun texte (ou projet de texte) réglementaire d'application de cet article de loi aux produits d'ameublement :

voir http://www.fcba.fr/actualites/resultat.php?id_fich=3772

Contacts : Marie-Lise Roux – marie-lise.roux@fcba.fr

Mobilier urbain : le cheminement des déficients visuels, facilité par le mobilier urbain?

A la demande du groupement Mobilier Urbain de l'UNIFA et avec un financement du CODIFAB, l'Institut technologique FCBA et STREETLAB démarrent cette année une expérimentation dont le but est de valider scientifiquement les limites dimensionnelles de détection du mobilier urbain par les malvoyants.

Lire communiqué : http://www.fcba.fr/actualites/resultat.php?id_fich=3769

Contact : Thomas VALLETTE – thomas.vallette@fcba.fr

Agenda

Commission Professionnelle
Ameublement le 22 Mars 2012 à
FCBA Paris

Commission Mobilier Cetim le 29
mars 2012 au Cetiat Lyon.

**Journée Grenelle et
Ameublement le 4 Avril 2012 à
FCBA Paris**

A noter

**Expobois – Paris Villepinte - 8 au
11/02/2012. <http://www.expobois.fr/>
Exposition Matières à cultiver par
Innovathèque**

**Ideobain – Paris porte de
versailles – 7 au 12/02/2012 -
<http://www.ideobain.com/>
Exposition : Immersion ou une
projection sur les espaces salles de
bains de demain**

**Industries Paris – Villepinte – 26
au 30/03/2012 -
[http://www.eventseve.com/fairs/f-
industrie-paris-1350-0.html](http://www.eventseve.com/fairs/f-industrie-paris-1350-0.html)**

**Salon du Meuble – Milan – 17 au
22/04/2012 -
[http://www.eventseve.com/fairs/f-salone-
internazionale-del-mobile-2373-0.html](http://www.eventseve.com/fairs/f-salone-internazionale-del-mobile-2373-0.html)**

**Xylexpo – Milan – 8 au
12/05/2012 -
<http://www.xylexpo.com/ita/index.cfm>**

**Carrefour du Bois – Nantes – 6
au 8/06/2012 -
<http://www.timbershow.com/>**

Consultation des brèves

Les [derniers numéros](#) sont
disponibles sur notre site
Internet.

**FCBA Info en ligne, gratuit
et sans abonnement !**

Ce magazine d'information est
consultable en ligne sur un site
dédié : www.fcba.info

Ce site vous donne accès à tous
les articles mis en ligne et à
ceux archivés depuis janvier
2003 extraits de l'ex-revue
imprimée.

